

01

Certifications de produits ou d'exploitation, agriculture raisonnée, chartes de bonnes pratiques filières, cahiers des charges des acheteurs, Agriconfiance®,... le panorama des démarches qualité en France peut sembler à première vue pour le moins déroutant. Pourtant, il est possible de définir quelques clefs simples de différenciation des démarches entre elles permettant de mieux en comprendre les enjeux et contours.



Nathalie Verjux  
n.verjux@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS – Institut du végétal

## Des démarches qualité multiples pour des

# Deux clefs pour mie



### Carte d'identité

|  |   |
|--|---|
| <b>Nom de la démarche</b>                    | Soja de pays  |
| <b>Maître-d'œuvre/Promoteur</b>              | SAIPOL Entreprise de trituration  |
| <b>Date de lancement</b>                     | 1999  |
| <b>Zone de développement</b>                 | Démarche nationale  |
| <b>Champ d'application</b>                   | Démarche collective<br>Adhésion des collecteurs au cahier des charges intégrant la production agricole, le stockage et la transformation (trituration et extrusion).<br>Pour les producteurs, le cahier des charges intègre les objectifs de qualité, traçabilité et environnement    |
| <b>Niveau de développement global (date)</b> | 26 000 ha en récolte 2003, 30 collecteurs   |
| <b>Modes de contrôle</b>                     | Contrôle par tierce partie au niveau des collecteurs et par sondage au niveau des producteurs ;<br>Contrôle portant sur les fiches parcellaires.<br>Le contrôle porte également sur la transformation des graines et le stockage des tourteaux.<br>Organisme de contrôle : PROTECTIAL |
| <b>Contacts</b>                              | Antoine MORIN, a.morin@prolea.com   |
| <b>Site internet</b>                         | www.prolea.com  |

### Démarches-qualité : comment les définir ?

Comment peut-on définir une démarche-qualité sur une exploitation agricole ? Pour répondre à cette question, le mieux est de s'interroger sur ce qu'est la qualité en général. Pour un produit, on définit la qualité comme l'ensemble des caractéristiques qui confère au produit son aptitude à satisfaire des besoins (exprimés ou non exprimés). De même, la qualité d'un service sera définie par l'ensemble des caractéristiques qui lui permettent de répondre aux besoins. Mais de quels besoins parle-t-on ? La réponse n'est bien sûr pas unique et permet de comprendre la multiplicité des démarches-qualité, dans le secteur agricole en particulier. Il peut s'agir bien entendu de répondre aux attentes des acheteurs du produit. Mais cer-

taines démarches-qualité auront pour objectifs principaux de répondre aux besoins de l'exploitation elle-même pour améliorer son organisation interne par exemple, ou bien de répondre aux attentes sociétales en matière de respect de l'environnement. Définir le type d'attentes que l'on cherche à satisfaire revient à identifier l'objectif et la cible de la démarche (son client direct, les citoyens, son organisation interne,...) et à dessiner les principaux contours de la démarche : référentiel et mode d'adhésion.

### Première clef de différenciation : exploitation ou produit ?

Le dossier que nous vous proposons repose sur une première clef de différenciation des démarches basée sur une question simple : la démarche

qualité intègre-t-elle l'exploitation agricole dans son ensemble, on parlera alors de **démarches-exploitation**, ou bien cette démarche qualité est-elle inféodée à un produit ou un groupe de produits, on parlera alors de **démarches-produits** (figure 1).

En **démarches-exploitation**, on cherchera surtout à répondre aux **attentes sociétales** ; environnement et droit du travail seront mis en avant en priorité (agriculture raisonnée par exemple). On pourra également viser l'amélioration de la qualité de son **organisation interne** (certifications ISO 9001 et 14001). Ces démarches n'intègrent pas directement des objectifs de qualité des produits issus de l'exploitation, mais vise la qualité des équipements et des compétences générales de l'exploitant.

En **démarches-produits**,

## enjeux différenciés

# Il faut comprendre

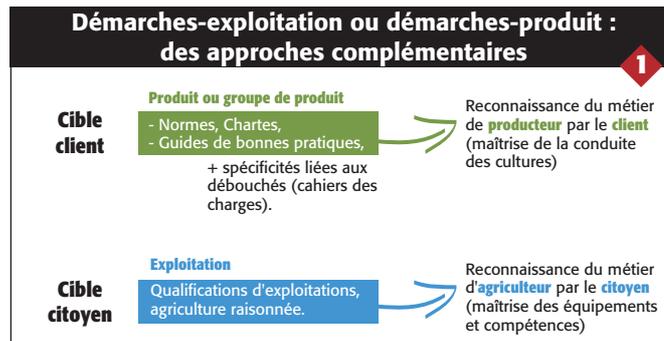
L'objectif est d'abord de satisfaire aux **attentes des acheteurs directs**. Les critères de qualité du produit seront donc primordiaux dans ce type de démarche, voire les modes de production, et intégrés aux exigences à respecter. Cependant, comme les acheteurs directs se font souvent l'écho des attentes sociétales par le jeu des cahiers des charges successifs entre opérateurs, on pourra retrouver certains besoins exprimés par les citoyens dans les exigences des clients directs. La prise en compte des risques environnementaux en est un bon exemple, largement intégré aujourd'hui dans les démarches qualité-produit.

### Deuxième clef de différenciation : certification ou qualification ?

Toute démarche-qualité repose sur un référentiel qui décline les exigences à respecter et suppose un dispositif d'adhésion et de contrôle.

Nous verrons dans les pages suivantes que ces dispositifs peuvent être très variables, mais qu'une question permet relativement simplement de différencier les démarches entre-elles : la démarche est-elle basée sur une certification reconnue par les pouvoirs publics ou des normes internationales, ou bien la démarche est-elle privée ou interprofessionnelle, avec un dispositif d'adhésion de type "qualification" défini par les promoteurs mêmes de la démarche ?

La *figure 2* présente un panorama non exhaustif des dé-



### Pour en savoir plus

- Les pages suivantes de ce dossier.
- SAF, 2002. *Guide qualité, environnement, sécurité en agriculture*, octobre 2002 et mises à jour sur le site [www.agriculturedefrance.com](http://www.agriculturedefrance.com)

marches selon les deux critères de différenciation proposés. Les démarches-produits sont de loin les plus fréquentes en agriculture car tout type de cahier des charges peut se référer à cette catégorie. Une même exploitation pourra mettre en place plusieurs démarches qualité-produit en fonction des différentes productions mises en place.

Les pages suivantes n'ont pas la prétention de présenter un inventaire exhaustif des démarches-qualité collectives rencontrées en agriculture. Nous avons retenu les principaux types de démarches sur la base des deux clefs de différenciation proposées, en identifiant quelques exemples par type. Nous avons privilégié les témoignages d'acteurs agriculteurs ou techniciens de ces démarches. Bon nombre d'autres démarches collectives auraient également eu leur place dans un tel dossier (*figure 2*) et notamment :

- la démarche Soja de pays dont vous trouverez un descriptif succinct page précédente,
- les nombreuses autres démarches mises en place par les filières en fruits et légumes (production fruitière intégrée pour la pomme par exemple,...) ou en productions animales (charte des bonnes pratiques d'élevage, filière Bleu blanc cœur par exemple...),
- certains codes de bonnes pratiques mis en place par les grands distributeurs ou les entreprises agro-alimentaires (EUREP GAP, SAI platform,...),
- mais aussi, les divers réseaux d'exploitations accueillant le grand public ou les enfants dans un objectif pédagogique ou d'hébergement.

Un dossier à suivre donc... ■